



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le livre de Pierre Riché intitulé *L'enseignement au Moyen Âge*, Paris, CNRS éditions, Paris, 2016, 284 pages. Pierre Riché est un de ses savants dont la longévité n'a pas entamé la fécondité puisque, après avoir publié en 1962 un ouvrage devenu classique sur *Éducation et culture dans l'Occident barbare*, en 1997 *Les Carolingiens : une famille qui fit l'Europe* et en 2013 *Les lumières de l'an mille*, il nous offre, pour ses 95 ans, un recueil contenant une vingtaine d'études sur l'éducation au Moyen Âge, dans la ligne de ses premiers travaux entrepris naguère sous la direction de notre regretté confrère Henri-Irénée Marrou. La plupart d'entre elles sont consacrées à la pédagogie médiévale, dont P. Riché souligne, dans son "Introduction", qu'elle a été longtemps ignorée ou jugée de façon très sévère, sous l'influence des pages bien connues où Rabelais la tourne en dérision. Dans le prolongement de ses recherches sur la culture et l'enseignement dans le

haut Moyen Âge, il met ici particulièrement l'accent sur l'évolution et les transformations progressives des structures scolaires et des matières enseignées entre le VII^e et le XIII^e siècle. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans les écoles monastiques, puis urbaines a particulièrement retenu son attention et nous vaut de belles pages ; mais Riché s'est aussi intéressé au rôle de la mémoire dans l'instruction, ainsi qu'à l'étude des arts libéraux du *Trivium* et du *Quadrivium*, dont il montre bien à la fois l'ancrage dans le legs de l'Antiquité tardive et l'évolution au niveau des contenus à partir du XII^e siècle. Un autre aspect original de sa démarche est l'intérêt qu'il porte à l'enfant au Moyen Âge. Ce dernier a été longtemps considéré – bien à tort – comme absent de la littérature et de l'art de cette époque et comme un petit être auquel nos ancêtres médiévaux accordaient peu d'importance, dans la mesure où ils avaient beaucoup de rejetons et où un grand nombre d'entre eux mouraient en bas âge, avant que leurs parents aient pu s'attacher à eux. Vulgarisées de façon systématique par M^{me} Élisabeth Badinter, selon laquelle l'intérêt porté par les adultes à l'enfance ne se serait développé qu'à partir de la fin du XVIII^e siècle, parallèlement à la restriction des naissances et à la réduction de la taille des familles, ces vues ont malheureusement imprégné l'esprit de la plupart de nos contemporains. Pierre Riché s'inscrit en faux contre cette thèse : à partir de deux études sur la vie des enfants scolarisés dans les abbayes bénédictines – qui n'étaient pas tous de futurs moines -, il montre bien que ces affirmations sont dépourvues de fondement historique : il suffit pour s'en convaincre de lire le *Manuel* composé au IX^e siècle pour son fils par la comtesse languedocienne Dhuoda et édité par Pierre Riché, ou encore les "Enseignements" écrits de sa main par saint Louis pour ses enfants. Dans le monde monastique, la disparition progressive de l'oblation des enfants à partir du XI^e siècle et l'institution d'un noviciat dans les nouveaux ordres religieux au XII^e siècle manifestent une prise de conscience de la spécificité de la

Sélection d'ouvrages présentés en hommage
lors des séances 2017 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

jeunesse et montrent que l'enfant n'est plus considéré simplement comme un futur adulte. Parallèlement, on assiste au développement d'une littérature pédagogique, qu'il s'agisse de conseils donnés par un père à ses enfants ou par un maître à ses élèves, et à l'apparition de traités de plus en plus nombreux sur l'éducation des jeunes, moines, moniales ou simples laïcs en fonction d'une demande sociale croissante. Certes, ces ouvrages concernaient surtout les enfants des milieux aristocratiques et visaient essentiellement à la formation des clercs. Mais, comme le montre bien Pierre Riché, le sens de ce terme a sensiblement évolué au fil du temps : à partir du XII^e siècle, il ne désigne plus seulement les futurs ecclésiastiques ou religieux, mais également des jeunes qui, dans les écoles urbaines, se préparaient à devenir notaires, juges, administrateurs au service des rois et des princes, ou même parfois marchands et maîtres artisans, à tel point que le mot finit par désigner l'ensemble des lettrés sachant lire et écrire. Même si les enfants qui recevaient sous une forme ou sous une autre une instruction de type scolaire constituaient une minorité, Riché souligne (p. 197) que le nombre des écoles dans les villes était souvent considérable : en 1288, Bonvesin della Riva nous dit que Milan comptait soixante-dix pédagogues et, s'il faut en croire Villani, à Florence, dans le premier tiers du XIV^e siècle, huit à dix mille garçons et filles apprenaient dans six écoles l'abécédaire et l'arithmétique, tandis que près de six cents suivaient dans quatre écoles des cours de grammaire et de logique. Il ne s'agit pas pour autant d'idéaliser le système scolaire médiéval. Même à la fin du Moyen Âge, l'instruction des filles restait limitée aux milieux aristocratiques et l'éducation scolaire était encore peu répandue dans les campagnes. Au total, il faut savoir gré à Pierre Riché d'avoir rassemblé un volume ces études, parfois un peu répétitives mais qui ont marqué notre approche de l'éducation médiévale et ont permis de réfuter un certain nombre de préjugés dans ce domaine. »

André VAUCHEZ
Le 20 janvier 2017

L'enseignement au Moyen Âge

[CNRS éditions](http://www.cnrs-editions.fr)

